



# DIRECTEUR FINANCIER DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

---

Cycle de formation professionnelle

---

INSET de Dunkerque  
Octobre 2018 – Juin 2019

CONTACTS :

Dominique BOUTIN - Conseiller formation (03 28 51 40 68)  
[dominique.boutin@cnfpt.fr](mailto:dominique.boutin@cnfpt.fr)

Sylviane BOUGEROLLE - Assistante formation (03 28 51 32 20)  
[sylviane.bougerolle@cnfpt.fr](mailto:sylviane.bougerolle@cnfpt.fr)



Lors des vingt dernières années, la gestion financière des collectivités locales s'est profondément transformée : réforme des systèmes comptables, multiplication des instruments financiers, concurrence des prêteurs, diversification des modes de gestion, développement de l'intercommunalité, accroissement des compétences, raréfaction des ressources, montée des risques financiers et juridiques, émergence du contrôle de gestion...

Dans ce contexte, le directeur financier de collectivité territoriale doit aujourd'hui non seulement maîtriser les techniques inhérentes aux différents champs de son métier mais aussi renforcer son rôle de conseiller de l'exécutif ou encore développer une fonction transversale de « manager » des finances pour qu'émerge une culture de gestion au sein de l'organisation.

Conscient de ces enjeux, l'INSET de Dunkerque vous propose de suivre le cycle de formation professionnelle « Directeur financier ».

Créé par le CNFPT, il a pour ambition d'apporter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.

## L'OBJECTIF GENERAL DU CYCLE : LA PROFESSIONNALISATION

Cette formation s'inscrit dans une **démarche de professionnalisation autour des invariants du métier**. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

### PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse prioritairement aux **cadres en situation de prise de fonction ou de mutation professionnelle** recherchant ainsi une rapide opérationnalité.

### CRITERES DE SELECTION

- **pertinence du poste au sein de la collectivité**
- justification des pré-requis :
  - **prise de poste récente ou mutation proche** comme Directeur financier (un exercice et demi au plus sur le poste ou échéance de mutation dans les trois mois à venir)
  - **connaissance des finances locales** : approche budgétaire, comptable et fiscale (de la nomenclature à l'équilibre)
  - **engagement de la collectivité et du candidat** à suivre l'intégralité du cycle

*Le jury de sélection se réserve la possibilité de conseiller aux candidats une formation plus adaptée à leurs besoins professionnels.*

### MODALITES PEDAGOGIQUES

#### Durée

Le cycle se compose de **8 modules** d'une durée totale de **40 jours**.

#### Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active est retenue :

- alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail ;
- conduite d'un projet professionnel pour aider les participants à transférer leurs nouveaux acquis dans leur activité.

#### Des apprentissages rythmés par des évaluations

Chaque module fait l'objet d'une **évaluation systématique notée**. Un **rapport à finalité professionnelle** est présenté devant un jury de fin de cycle. Pour le produire, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique spécifique.

#### Délivrance du certificat de formation

Après évaluation des modules et soutenance du projet et/ou validation des acquis de l'expérience, le certificat de formation professionnelle est délivré par le Président du CNFPT.

#### La valorisation de l'expérience

Afin de s'adapter aux besoins individuels, une procédure de valorisation des acquis de l'expérience est proposée au démarrage du cycle. Sous certaines conditions, elle offre à toute personne qui en fait la demande, la possibilité d'obtenir des allègements de formation.

# CALENDRIER PREVISIONNEL

## LIEU DE FORMATION : DUNKERQUE

### Module 1

#### La fonction financière et le rôle du Directeur financier dans le cadre d'une collectivité

Identifier les missions liées à la fonction de Directeur financier en poste dans une collectivité territoriale et appréhender les techniques de management appliquées à cette fonction.

DU 8 AU 12 Octobre 2018

### Module 2

#### L'élaboration, l'exécution et le contrôle du budget d'une collectivité territoriale

Maîtriser l'élaboration, l'exécution et le contrôle des procédures internes du budget d'une collectivité et en optimiser le déroulement.

DU 12 AU 16 Novembre 2018

### Module 3

#### L'analyse et la stratégie financière en collectivité

Poser un diagnostic de la situation financière de la collectivité afin de mesurer ses marges de manœuvre. Produire une prospective financière et proposer des scénarios d'action.

DU 17 AU 21 Décembre 2018

### Module 4

#### L'analyse fiscale et la stratégie territoriale

Poser un diagnostic de la situation financière de la collectivité territoriale de façon à optimiser ses ressources.

DU 21 au 25 Janvier 2019

### Module 5

#### La gestion de la dette et la trésorerie

Elaborer une stratégie de gestion de la dette et de la trésorerie dans une collectivité territoriale.

Du 25 Février au 1er mars 2019

### Module 6

#### L'analyse, le calcul des coûts et l'optimisation des ressources

Maîtriser les enjeux, les méthodes et les techniques permettant l'analyse d'un coût pour une activité ou un équipement et proposer de nouvelles orientations de gestion au regard des diagnostics portés.

DU 25 au 29 Mars 2019

### Module 7

#### La gestion réglementaire du patrimoine de la collectivité territoriale

Maîtriser, optimiser et dynamiser la gestion du patrimoine d'une collectivité.

Du 15 au 19 Avril 2019

### Module 8

#### La gestion des marchés publics

Appréhender les règles de passation et d'exécution des marchés publics au sein de la collectivité.

Du 20 au 24 Mai 2019

Soutenance du projet de fin de cycle :

24 – 25 Juin 2019

## **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le 29 Juin 2018**

*N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement (conditions d'accès, inscription, contenus et modalités pédagogiques, calendrier...)*